

SMEP-1D
Gestion collective

<u>Département d'origine</u> : <input type="checkbox"/> 07 <input type="checkbox"/> 26 <input type="checkbox"/> 38 <input type="checkbox"/> 73 <input type="checkbox"/> 74				
<u>Ecole</u> :		<u>Commune</u> :		<u>RNE</u> :
<u>Nombre de classes</u> :				
<u>Nom du chef d'établissement</u> :				
Décharge de direction assurée par : Mme/M. suppléant(e) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				

DECLARATION DES EMPLOIS VACANTS OU SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS à la rentrée scolaire 2023

A retourner à la DSDEN de l'Ardèche au SMEP-1D gestion collective (et copie à la DDEC) **pour le 03 février 2023** (même si l'état est néant)

Motif de la vacance (1)	Quotité de service (2)	Nom du maître ayant assuré le service en 2022/2023	Vacant ou Susceptible (3)	Observations (4)

(1) création, retraite, disponibilité, temps partiel autorisé (TPA), mutation, mutation interdiocésaine, mutation hors académie ...

(2) temps plein - 0,50 - 0,25 - 0,33

(3) Vacant : V - Susceptible d'être vacant : SV

(4) exemple : "direction" , "décharge de direction", "ULIS", "ASH"

Fait à, Le

Signature du chef d'établissement :